

État de traitement des membres du personnel de direction pour l'année 2015-2016

L'Université de Montréal, comme tous les établissements d'enseignement de niveau universitaire, transmet annuellement au ministre responsable de l'enseignement supérieur un état de traitement des membres de son personnel de direction, selon les prescriptions de la [Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire](#) (L.R.Q., c. E-14.1). Cet état de traitement est ensuite déposé à l'Assemblée nationale.

L'état de traitement présente séparément le traitement des membres du personnel de direction supérieure et celui des autres membres du personnel de direction. Les renseignements qu'il contient sont présentés selon les exigences des articles 4.4 et 4.5 de la Loi.

L'état de traitement pour l'année 2015-2016 a été approuvé par le Conseil de l'Université et est disponible ci-dessous.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de
l'Université de Montréal

Rapport sur l'état du traitement

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de la direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de la direction incluses dans l'état du traitement 2015-2016 ci-joint de l'Université de Montréal pour l'exercice terminé le 30 avril 2016, ainsi que du résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (appelés collectivement l'« état du traitement »). L'état du traitement a été préparé par la direction de l'Université de Montréal conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note complémentaire.

Responsabilité de la direction pour l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément au référentiel comptable qui est décrit à la note complémentaire, ce qui implique de déterminer si le référentiel d'information financière est acceptable dans les circonstances pour la présentation de l'état du traitement, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'état du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note complémentaire.

Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note complémentaire à l'état du traitement, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état du traitement a été préparé dans le but d'aider l'Université de Montréal à répondre aux exigences de la section 3 du Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2015-2016. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil de l'Université de Montréal et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (le « Ministère ») et ne devrait pas être utilisé par des parties autres que l'Université de Montréal et le Ministère.

*Deloitte S.E.N.C.R.L. /s.r.l.*¹

Le 26 septembre 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

L'état du traitement a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2015-2016*, présentant les définitions des composantes du traitement, soit le salaire de base, les autres éléments du traitement, les indemnités de départ, les sommes d'argent et les avantages directs ou indirects reçus d'une fondation ou d'une personne morale qui sollicite du public le versement de dons pour le soutien financier de l'établissement et, finalement, les frais remboursés et les allocations devant être exclus.

De plus, la direction est responsable de déterminer le référentiel comptable puisque ce dernier n'est pas défini dans le *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2015-2016*.

La direction a choisi les critères de constatation et d'évaluation des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

Les frais remboursés et les allocations incluent tous les paiements versés directement à la personne au titre de ses dépenses professionnelles. Ces paiements ne se limitent pas aux dépenses ayant un rapport direct avec la personne concernée et peuvent inclure des règlements liés à d'autres personnes ou le remboursement d'autres achats à la personne concernée.

Direction générale du financement et de l'équipement

NOM DE L'UNIVERSITÉ : Université de Montréal

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 976

**ÉTAT DE TRAITEMENT
2015-2016**

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : le 26 septembre 2016

ADMINISTRATEUR :



Vice-recteur finances et infrastructures

État du traitement

Page 1 de 3

Établissement : Université de Montréal
Année financière : 2015-2016

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)				
Nom et fonction	Salaire de base ⁽¹⁾	Autres éléments de traitement	Droits d'indemnité de départ exercés	Fondations ou personnes morales	Temps complet Nombre de mois	Temps partiel % du temps
BRETON, Guy, Recteur ⁽²⁾	416 029 \$	6 264 \$			12,0	100,00 %
CHABOT, Alexandre, Secrétaire général	200 022 \$	3 776 \$			12,0	100,00 %
LEFEBVRE, Guy, Vice-recteur aux affaires internationales, à la Francophonie, à la philanthropie et aux relations avec les diplômés	242 477 \$	2 368 \$			12,0	100,00 %
BOISVERT, Anne-Marie, Vice-rectrice aux Ress. humaines et à la planification	252 897 \$	230 \$			1,0	100,00 %
CHAREST, Jean, Vice-recteur aux Ress. humaines et à la planification	229 883 \$	2 260 \$			11,0	100,00 %
BÉLIVEAU, Louise, Vice-Rectrice aux Affaires étudiantes et aux études	255 426 \$	2 410 \$			12,0	100,00 %
BOISMENU, Gérard, Vice-recteur au développement académique et à la transformatin institutionnelle	255 426 \$	2 206 \$			11,0	100,00 %
FILTEAU, Éric, Vice-recteur aux finances et aux infrastructures	255 426 \$	2 826 \$			12,0	100,00 %
PHARAND, Chantal, Vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite	184 676 \$	2 209 \$			11,0	100,00 %
BLONDIN, Jean-Pierre, Vice-recteur adjoint aux études de premier cycle	209 859 \$	463 \$			4,0	100,00 %
NORMANDEAU, Sylvie, Vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue	184 676 \$	1 570 \$			8,0	100,00 %
CHOUINARD, Roch, Vice-recteur adjoint aux Études supérieures et Doyen - Faculté des études supérieures et postdoctorales	200 312 \$	230 \$			1,0	100,00 %
BROCHU, Michèle, Vice-rectrice adjointe aux Études supérieures et admin. exerçant Fct Doyenne - Faculté des études supérieures et postdoctorales	184 676 \$	2 011 \$			11,0	100,00 %
MAILHOT, Claude, Vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité	189 898 \$	2 492 \$			12,0	100,00 %
TANGUAY, Geneviève, Vice-rectrice à la Recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	252 897 \$	261 \$	252 897 \$		1,0	100,00 %
HÉBERT, Marie-Josée, Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	250 000 \$	1 502 \$			5,5	100,00 %
BÉRUBÉ, Dominique, Vice-rectrice adjointe aux opérations et concertation ⁽³⁾	229 883 \$	26 575 \$			5,5	100,00 %
BROCHU, Serge, Vice-recteur adjoint recherche - Lettres et sc. humaines	203 273 \$	1 572 \$			1,0	100,00 %
COJOCARU, Ann-Isabelle, Vice-rectrice adjointe à l'adm. et au développement durable	157 394 \$	2 172 \$			11,0	100,00 %
NOWAKOWSKI, Matthew, Vice-recteur adjoint aux finances	188 873 \$	1 972 \$			11,0	100,00 %
BLANCHETTE, Christian, Doyen - Faculté de l'Éducation permanente	179 716 \$	2 389 \$			12,0	100,00 %
BOISJOLY, Hélène, Doyenne - Faculté de Médecine	342 170 \$	2 067 \$			12,0	100,00 %
BOISMENU, Gérard, Doyen - Faculté des Arts et des Sciences	252 897 \$	181 \$			1,0	100,00 %
SABA, Tania, Admin. exerçant Fct doyenne - Faculté des Arts et des Sciences	229 883 \$	3 561 \$			11,0	100,00 %
BRETON, Jean-Claude, Doyen - Faculté de Théologie	157 451 \$	81 \$			1,0	100,00 %
CHARRON, Jean-Marc, Admin. exerçant Fct Doyen - Faculté de Théologie	154 075 \$	882 \$			11,0	100,00 %
CARRIER, Michel, Doyen - Faculté de Médecine vétérinaire	209 859 \$	2 720 \$			12,0	100,00 %
CASANOVA, Christian, Directeur - École d'optométrie	191 906 \$	2 389 \$			12,0	100,00 %
LEWIS, Paul, Doyen - Faculté d'Aménagement	191 476 \$	827 \$			12,0	100,00 %
GIRARD, Francine, Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	235 537 \$	2 191 \$			1,0	100,00 %
DUCHARME, Francine, Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	195 000 \$	2 170 \$			11,0	100,00 %
LAVIGNE, Gilles, Doyen - Faculté de Médecine dentaire	209 859 \$	2 504 \$			12,0	100,00 %
FOURNIER, Pierre, Doyen - École de santé publique de l'UdeM	190 724 \$	2 389 \$			12,0	100,00 %
GAUDREAU, Jean-François, Doyen - Faculté de Droit	223 109 \$	2 087 \$			11,0	100,00 %
MOORE, Benoît, Admin. exerçant Fct doyen - Faculté de droit	185 000 \$	67 \$			1,0	100,00 %
LALONDE, Lyne, Doyenne - Faculté de Pharmacie	190 000 \$	603 \$			11,0	100,00 %
PHARAND, Chantal, Admin. exerçant Fct doyenne - Faculté de pharmacie	196 104 \$	1 181 \$			1,0	100,00 %
PANNETON, Isabelle, Doyenne - Faculté de Musique	179 716 \$	1 516 \$			12,0	100,00 %
POIRIER, Louise, Doyenne - Faculté des Sciences de l'éducation	189 978 \$	1 516 \$			12,0	100,00 %
GRESSET, Jacques, Admin. exerçant Fct directeur - Dépt. de Kinésiologie	159 026 \$	2 329 \$			12,0	100,00 %

⁽¹⁾ Le salaire de base réfère au salaire annuel de base autorisé en vigueur le 30 avril 2016; il inclut, lorsqu'il y a lieu, les primes individuelles et de direction ajoutées au salaire annuel de base (au 30-04-2016) des professeurs nommés officiers généraux ou facultaires.

⁽²⁾ Voir en annexe le détail des autres éléments de traitement.

⁽³⁾ Les autres éléments de traitement incluent un montant de 25 543 \$ versé par l'intermédiaire de la paie pour le paiement du solde de vacances à la suite d'un départ.

État du traitement

Page 2 de 3

Établissement : Université de Montréal
Année financière: 2015-2016

Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ^(*) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)	120,56	Salaire de base le plus élevé	209 859 \$	28 652 \$
		Moyenne des salaires versés	160 924 \$	3 379 \$
		Salaire de base le moins élevé	89 746 \$	43 \$
Personnel de direction des services	230,25	Salaire de base le plus élevé	236 775 \$	101 896 \$
		Moyenne des salaires versés	106 806 \$	3 410 \$
		Salaire de base le moins élevé	50 450 \$	2 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	156,34	Salaire de base le plus élevé	99 090 \$	19 614 \$
		Moyenne des salaires versés	78 716 \$	1 703 \$
		Salaire de base le moins élevé	47 000 \$	26 \$

^(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

^(*) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

État du traitement

Page 3 de 3

Établissement : Université de Montréal

Année financière: 2015-2016

VALEUR PÉCUNAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieur		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom et prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
BRETON, Guy	Recteur	12,0	4 185,04 \$
CHABOT, Alexandre	Secrétaire général	12,0	1 866,54 \$
LEFEBVRE, Guy	Vice-recteur aux affaires internationales, à la Francophonie, à la philanthropie et aux relations avec les	12,0	34 456,63 \$
BOISVERT, Anne-Marie	Vice-rectrice aux Ress. humaines et à la planification	1,0	
CHAREST, Jean	Vice-recteur aux Ress. humaines et à la planification	11,0	1 209,83 \$
BÉLIVEAU, Louise	Vice-Rectrice aux Affaires étudiantes et aux études	12,0	2 456,48 \$
BOISMENU, Gérard	Vice-recteur au développement académique et à la transformatin institutionnelle	11,0	14 147,15 \$
FILTEAU, Éric	Vice-recteur aux finances et aux infrastructures	12,0	13 019,25 \$
PHARAND, Chantal	Vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite	11,0	9 590,65 \$
BLONDIN, Jean-Pierre	Vice-recteur adjoint aux études de premier cycle	4,0	
NORMANDEAU, Sylvie	Vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue	8,0	322,52 \$
CHOQUINARD, Roch	Vice-recteur adjoint aux Études supérieures et Doyen - Faculté des études supérieures et postdoctorales	1,0	412,60 \$
BROCHU, Michèle	Vice-rectrice adjointe aux Études supérieures et admin. exerçant Fct Doyenne - Faculté des études supérieures et postdoctorales	11,0	2 910,46 \$
MAILHOT, Claude	Vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité	12,0	5 373,43 \$
TANGUAY, Geneviève	Vice-rectrice à la Recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	1,0	1 800,80 \$
HÉBERT, Marie-Josée	Vice-rectrice à la Recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	5,5	1 728,50 \$
BÉRUBÉ, Dominique	Vice-rectrice adjointe aux opérations et concertation	5,5	1 881,52 \$
BROCHU, Serge	Vice-recteur adjoint recherche - Lettres et sc. Humaines	1,0	
COJOCARU, Ann-Isabelle	Vice-rectrice adjointe à l'adm. et au dév. durable	11,0	5 173,97 \$
NOWAKOWSKI, Matthew	Vice-recteur adjoint aux finances	11,0	2 764,69 \$
BLANCHETTE, Christian	Doyen - Faculté de l'Éducation permanente	12,0	11 273,69 \$
BOISJOLY, Hélène	Doyenne - Faculté de Médecine	12,0	3 795,26 \$
BOISMENU, Gérard	Doyen - Faculté des Arts et des Sciences	1,0	131,93 \$
SABA, Tania	Admin. exerçant Fct doyenne - Faculté des Arts et des Sciences	11,0	9 491,36 \$
BRETON, Jean-Claude	Doyen - Faculté de Théologie	1,0	
CHARRON, Jean-Marc	Admin exerçant Fct Doyen - Faculté de Théologie	11,0	8 373,59 \$
CARRIER, Michel	Doyen - Faculté de Médecine vétérinaire	12,0	12 863,51 \$
CASANOVA, Christian ^(A)	Directeur - École d'optométrie	12,0	29 726,55 \$
LEWIS, Paul	Doyen - Faculté d'Aménagement	12,0	448,68 \$
GIRARD, Francine	Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	1,0	
DUCHARME, Francine	Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	11,0	3 834,58 \$
LAVIGNE, Gilles	Doyen - Faculté de Médecine dentaire	12,0	11 544,86 \$
FOURNIER, Pierre	Doyen - École de santé publique de l'U de M	12,0	10 635,64 \$
GAUDREAU-DESBIENS, Jean-François	Doyen - Faculté de Droit	11,0	6 960,35 \$
MOORE, Benoît	Admin. exerçant Fct doyen - Faculté de droit	1,0	
LALONDE, Lyne	Doyenne - Faculté de Pharmacie	11,0	5 549,60 \$
PHARAND, Chantal	Admin. exerçant Fct doyenne - Faculté de pharmacie	1,0	
PANNETON, Isabelle	Doyenne - Faculté de Musique	12,0	12 871,17 \$
POIRIER, Louise	Doyenne - Faculté des Sciences de l'éducation	12,0	10 220,01 \$
GRESSET, Jacques	Admin. exerçant Fct directeur - Dépt de Kinésiologie	12,0	2 886,40 \$

État du traitement

Établissement : Université de Montréal

Année financière: 2015-2016

VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Autres catégories de personnel de direction	Étendue des frais remboursés	Effectif ^(*) ⁽¹⁾	Valeur pécuniaire
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(**)	Le plus élevé ^(B)	108,68	30 307 \$
	Moyenne	108,68	5 759 \$
	Le moins élevé	108,68	48 \$
Personnel de direction des services	Le plus élevé ^(C)	170,08	57 473 \$
	Moyenne	170,08	3 877 \$
	Le moins élevé	170,08	20 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le plus élevé ^(D)	107,87	54 252 \$
	Moyenne	107,87	2 377 \$
	Le moins élevé	107,87	9 \$

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

(1) Le nombre d'ETC correspond au total des personnels qui ont reçu des remboursements. Il diffère donc du nombre d'ETC utilisé pour le calcul du salaire moyen et de la moyenne des autres éléments de rémunération.

(A) Le montant de 29 726 \$ versé à Christian Casanova inclut un montant de 11 438 \$ pour des frais de délégation, déplacement et cotisations remboursés dans le cadre de subventions de recherche.

(B) Le montant le plus élevé a été versé à Pascal Dubreuil; le montant de 30 307 \$ est composé de frais de déplacement, de représentation, de réception, d'honoraires et frais divers.

(C) Le montant le plus élevé a été versé à Manon Boyer; le montant de 57 473 \$ est composé entre autres de frais de réception pour un montant de 35 007 \$ et de frais de déplacements pour délégation, invités et étudiants totalisant 20 241 \$.

(D) Le montant le plus élevé a été versé à Sylvie Gagnon; le montant de 54 252 \$ est composé de frais de réception pour un montant de 32 870 \$.

Établissement : Université de Montréal

Année financière :

2015-2016

Liste des éléments de traitement autres que le salaire de base

Les éléments ci-dessous font partie des autres éléments de traitement de nature imposable :

- allocation annuelle pour déplacements ou voiture;
- assurance accident voyages;
- assurance soins médicaux et dentaires;
- assurance vie;
- compensation pour avantages sociaux;
- congé d'études et de recherche;
- cotisations à des ordres ou associations;
- escomptes pour services aux cliniques d'enseignement;
- forfaitaire;
- honoraires pour consultation;
- honoraires professionnels pour des services médicaux ou bilan de santé;
- jours fériés;
- perfectionnement et exonération des droits de scolarité;
- primes diverses dont disponibilité;
- prix d'excellence;
- remboursement permis de travail;
- temps supplémentaire et charges de cours additionnelles;
- vacances non utilisées (au départ).

Le traitement du recteur inclut les montants ci-dessous :

• assurance vie;	1 374,64 \$
• assurance soins médicaux et dentaires;	1 503,03 \$
• allocation pour utilisation auto;	607,36 \$
• assurance accident voyages;	79,33 \$
• bilan de santé;	1 510,00 \$
• cotisations diverses (coll., méd., ass. méd.).	1 190,00 \$
	6 264,36 \$

Extrait du procès-verbal de la 0634^e séance
du **Conseil** de l'Université de Montréal, tenue
le **26 septembre 2016**, à **16 h**, à la salle
M-425 du pavillon Roger-Gaudry

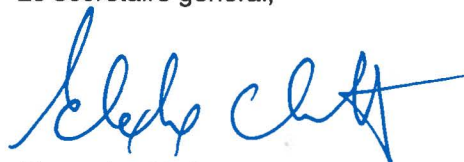
CU-0634-5.5 ÉTAT DE TRAITEMENT DES OFFICIERS 2015-2016 - ADOPTION
2016-A0002-0634^e-1118

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée,

le Conseil de l'Université :

- approuve le rapport sur l'état de traitement des officiers pour l'année fiscale 2015-2016, conformément au document **2016-A0002-0634^e-1118** déposé aux archives;
- autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, à signer pour et au nom de l'Université les documents relatifs à la déclaration devant être produite au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Le secrétaire général,



Alexandre Chabot

Certifié conforme à l'original,
ce 27^e jour du mois de septembre 2016